

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA CORE

Référence Unique de Mandat (RUM)	MP-MB-YKSUPERETTE-20240220-135634
Type de paiement	RECURRENT

En signant ce formulaire de mandat de prélèvement, nous YK SUPERETTE autorisons **OHM ENERGIE** à envoyer des instructions à notre banque pour débiter notre compte, et notre banque à débiter notre compte conformément aux instructions du contrat de fourniture entre le débiteur créancier et le créancier signé le 20/02/2024.

Informations sur le créancier :

Créancier :	OHM ENERGIE
N° d'Identifiant Créancier SEPA (ICS) :	FR71ZZZ8541D4
Adresse du créancier :	10 RUE DE PENTHIEVRE
Code postal :	75008
Ville :	PARIS
Pays :	FRANCE

Informations sur le débiteur :

Raison sociale débiteur :	YK SUPERETTE
Adresse du débiteur :	ZAC DE LA MEDITERRANEE 12 BD MIRABEAU
Code postal :	13002
Ville :	MARSEILLE 2
Pays :	FRANCE
Nom de la banque du débiteur :	La banque postale
Code BIC ou SWIFT de la banque :	PSSTFRPPMAR
IBAN du débiteur :	FR3720041010082952490T02919

Signature du mandat de prélèvement :

Signataire	Lieu et date du jour	Signature du débiteur
Nom : YEKHLEF Prénom : Khelifa Titre : Gérant	A : MARSEILLE Le : mardi 20 février 2024	

Ce mandat est dédié aux prélèvements SEPA. Le débiteur peut se faire rembourser par sa banque un montant prélevé sur un compte bancaire, selon les délais suivants :

- Jusqu'à 8 semaines à partir de la date de débit, pour un prélèvement autorisé,
- Jusqu'à 13 mois, en cas de prélèvement non autorisé.

Y. K